

Au cœur du don



www.quebec-transplant.qc.ca
info@quebec-transplant.qc.ca

BILAN 2010 EN DON D'ORGANES AU QUÉBEC : DE BONNES NOUVELLES MALGRÉ UNE ANNÉE DIFFICILE

En 2010, les 119 donneurs d'organes décédés au Québec ont permis de transplanter 371 personnes. Il y a eu 46 décès sur la liste d'attente, une diminution par rapport à 2009 (58 décès), mais ce sont autant de décès de trop. Au 31 décembre 2010, 1 241 personnes étaient inscrites sur la liste d'attente.

Québec-Transplant déplore cette situation. Selon Louis Beaulieu, directeur général de l'organisme, « 2010 a été une année difficile, et ce, malgré les efforts déployés pour réaliser le don chaque fois que possible. Nous analysons la situation pour mieux en cerner les causes, qui sont multifactorielles, et mieux comprendre cette baisse du nombre de donneurs décédés par rapport à l'année précédente (138 donneurs en 2009). En revanche, lorsqu'il y a référence d'un donneur potentiel à Québec-Transplant et que les critères médicaux et légaux sont réunis, les efforts consentis par les très nombreux intervenants, sous la coordination de Québec-Transplant, pour réaliser le don témoignent de résultats performants. En effet, la moyenne d'organes prélevés et transplantés par donneur décédé atteint ou dépasse les objectifs des meilleures pratiques nord-américaines. Au Québec, la moyenne d'organes transplantés provenant de donneurs en décès neurologique a été de 3,7 organes par donneur ».

« La sensibilisation des citoyens et des professionnels de la santé constitue le fer de lance de toute la chaîne de vie. Nous pouvons collectivement et individuellement contribuer à sauver des vies et améliorer la santé de très nombreuses personnes. Chaque consentement compte ».

Louis Beaulieu,
directeur général
de Québec-Transplant

BILAN 2010

- **119 donneurs**
- **430 organes transplantés chez 371 personnes**
- **Chaque donneur en moyenne a aidé près de 4 personnes**
- **1 donneur d'organes peut sauver jusqu'à 8 vies et dans tous les cas, aider plusieurs personnes à recouvrer la santé**

PROTOCOLE TYPE DIAGNOSTIC DE DÉCÈS CARDIOCIRCULATOIRE

Le protocole type DDC a été expédié à la mi-février aux directeurs généraux, directeurs des services professionnels, présidents des CMDP et présidents des comités de dons des 17 établissements où il y a des infirmières de liaison et ressources. Il leur a été demandé d'implanter cette pratique dans ces établissements qui totalisent 25 sites.

Produit par le service des communications

Rédactrice en chef
Brigitte Junius, ARP

Comité de rédaction
Jacynthe Gourde
Carole Lebeau, inf.
Ariane Morissette, inf.
Pascal Turbide, inf.

Conception graphique
Catherine Lachance

Révision linguistique
Jacynthe Gourde
France Goyette

Le masculin ou le féminin, selon le cas, est utilisé indifféremment, dans le seul but d'alléger la lecture.

Les opinions exprimées dans cette publication n'engagent que leurs auteurs.

Québec-Transplant

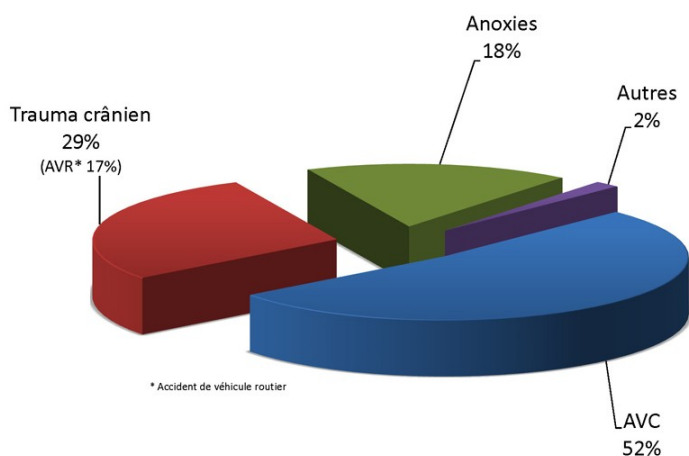
Siège social
4100, rue Molson, bureau 200
Montréal (Québec) H1Y 3N1
514 286-1414

Bureau de Québec
1305, du Blizzard, bureau 100
Québec (Québec) G2K 0A1
418 845-8145

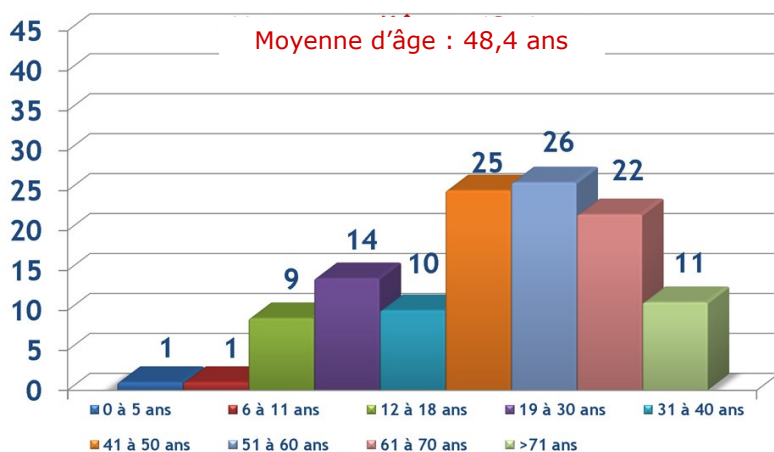
Dans ce numéro :

Actualités	3
Prix de reconnaissance 2010	4
Nouvelles médicales	6
Comité familles	6
Semaine nationale du don d'organes et de tissus 2011	8
Saviez-vous que?	9
Bons coups	10
Sensibilisation	11
Brèves	12

Causes de décès des donneurs d'organes en 2010



Groupes d'âge des donneurs en 2010



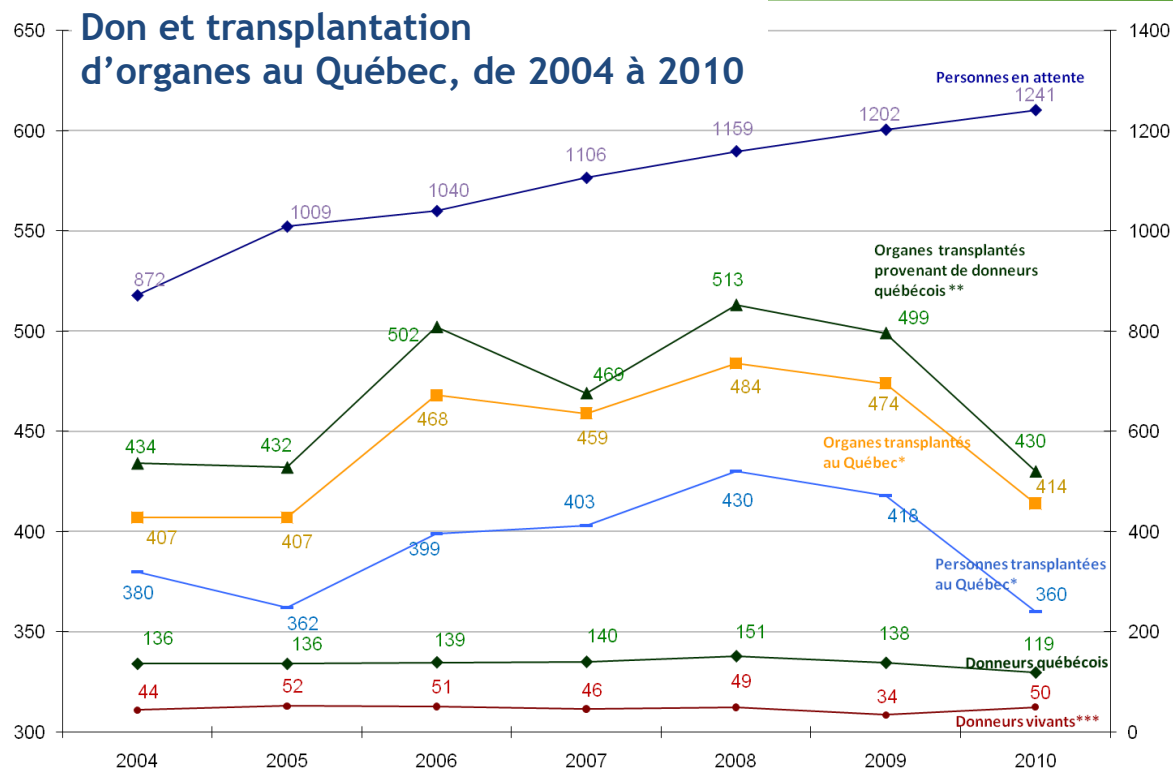
« Il convient de mentionner qu'en plus des 119 donneurs, 29 autres ayant consenti au don n'ont pu se rendre au terme du processus de don notamment pour des raisons médicales et légales n'ayant pas permis de transplanter les organes. La générosité de ces personnes et de leurs familles mérite d'être reconnue. »

D^r Michel Carrier,
directeur médical de Québec-Transplant

DE BONNES NOUVELLES

- Un nombre record de **transplantations pulmonaires** : 34 transplantations par rapport à 32 en 2009 (138 donneurs) et à 26 en 2008, l'année record avec 151 donneurs décédés.
- **Le don d'organes après décès cardio-circulatoire (DDC)** est passé de 5 donneurs en 2009 à 7 en 2010. Le déploiement du protocole de don pour le donneur après décès cardiocirculatoire dans un nombre élargi de centres hospitaliers à compter de 2011 permet d'être optimiste quant à une augmentation du nombre de donneurs au cours des prochaines années. Avant 2007, ce type de don n'était pas possible. Le projet-pilote de DDC, mené depuis 2007, et dont l'évaluation portait sur 17 dons, est concluant.
- Il y a eu 50 **dons vivants** (47 reins et 3 lobes hépatiques), une remontée par rapport à 2009 avec 34 dons, selon les données transmises par les programmes de transplantation des centres hospitaliers du Québec.
- Les mesures annoncées par le ministre de la Santé et des Services sociaux, en novembre 2010, pour favoriser le don vivant, notamment un **programme de remboursement de certaines dépenses liées au processus menant au don d'organes** pour les personnes admissibles. Les modalités du programme seront diffusées ce printemps.
- L'adoption, à l'unanimité par l'Assemblée nationale du Québec, du projet de **loi 125 Loi facilitant les dons d'organes et de tissus** le 8 décembre 2010. Il institue un registre national de consentements au don d'organes et de tissus.

Québec-Transplant espère que le gouvernement poursuive sur sa lancée, réitère l'importance accordée au don d'organes et déploie les ressources requises pour permettre la réalisation de tous les dons possibles. Car le don d'organes sauve des vies et permet de réaliser des économies de 40 000 \$ par année au système de santé québécois pour chaque personne greffée d'un rein.



* 2010 Incluant 18 organes provenant de l'extérieur du Québec (transplantés chez 18 Québécois) et incluant 1 bipartition hépatique provenant d'un donneur du Québec

** 2010 Incluant 34 organes (transplantés chez 29 personnes de l'extérieur du Québec) et incluant 15 organes provenant de 7 donneurs après décès cardiocirculatoire (DDC).

*** Selon les informations transmises par les centres de transplantation

Instauration du Registre national des consentements au don d'organes et de tissus de la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ)

Le registre, une des principales composantes de la *Loi facilitant les dons d'organes et de tissus*, est entré en vigueur le 28 février dernier. Il permet d'enregistrer les consentements aux dons d'organes et de tissus après le décès, et ce, de son vivant. Ce nouvel outil s'ajoute au consentement signifié par l'autocollant apposé sur la carte d'assurance maladie et le Registre des consentements au don d'organes et de tissus de la Chambre des notaires du Québec.

Dorénavant, les personnes qui renouvelleront leur carte d'assurance maladie, tout comme celles qui s'inscriront à la RAMQ, recevront le formulaire de consentement au don d'organes et de tissus. Les personnes consentantes sont invitées à remplir ce formulaire, à le signer et à le joindre à leur demande de carte d'assurance maladie.

Une personne peut également communiquer avec la Régie en tout temps pour demander un formulaire, notamment si elle souhaite enregistrer son consentement avant son prochain renouvellement de carte.

Les informations contenues dans le registre sont strictement confidentielles et sécurisées. Seuls les organismes qui assurent la coordination des dons d'organes et de tissus, soit Québec-Transplant et Héma-Québec, pourront les consulter. Ainsi, devant la mort imminente ou récente d'un donneur potentiel, le directeur des services professionnels d'un établissement pourra vérifier l'existence d'un consentement en communiquant avec ces organismes.

La mise en place de la nouvelle loi résulte d'une solide collaboration entre la RAMQ, Québec-Transplant, Héma-Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux. Outre les mesures favorisant les dons d'organes et de tissus après le décès, elle vise également à faciliter le don d'organes entre personnes vivantes.

Pour plus d'information sur le don d'organes et de tissus, consultez le site www.signezdon.gouv.qc.ca.

PROGRAMME DE REMBOURSEMENT DES DÉPENSES AUX DONNEURS VIVANTS

L'adoption de la *Loi facilitant le don d'organes et de tissus* devrait permettre de réduire sensiblement l'écart entre les personnes en attente et les organes ou tissus disponibles. À cet égard, le gouvernement du Québec a créé un fonds destiné à payer certaines dépenses encourues par le donneur vivant.

L'objectif du nouveau programme est de soutenir le geste du donneur en compensant une partie des dépenses liées au processus du don. Administré par Québec-Transplant, le *Programme de remboursement des dépenses aux donneurs vivants* est un programme de

dernier recours, ce qui signifie que toutes les autres sources de financement ont été utilisées avant le remboursement des frais et le versement de l'indemnité de perte de revenus.

Les donneurs vivants devront se procurer la trousse de demande du *Programme de remboursement des dépenses aux donneurs vivants* en s'adressant à leur centre de transplantation et s'assurer de bien répondre aux critères d'admissibilité.

Le programme entre en vigueur le 1^{er} avril 2011 et est rétroactif au 1^{er} novembre 2010.

PRIX DE RECONNAISSANCE 2010 DE QUÉBEC-TRANSPLANT



Dans l'ordre habituel : M. Louis Beaulieu, directeur général, Québec-Transplant, D^r Stephan Langevin, co-lauréat du Grand Prix 2010, D^{re} Isabelle Houde, néphrologue, CHUQ - Hôtel-Dieu de Québec et présidente du jury et M^e René Dussault, président du conseil d'administration, Québec-Transplant.

La remise du **Grand Prix 2010** et du **Prix Ambassadeur 2010** a eu lieu le 24 novembre dernier lors de la soirée d'inauguration des nouveaux bureaux de Québec-Transplant à Québec.

GRAND PRIX 2010

Le Grand Prix de Québec-Transplant reconnaît un leadership remarquable dans l'avancement du don d'organes au Québec. Il a été décerné cette année conjointement au **D^r Stephan Langevin**, anesthésiologiste-intensiviste au CHA - Hôpital l'Enfant-Jésus, et au **D^r Pierre Marsolais**, interniste-intensiviste à l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal. Ils ont été pour ainsi dire inséparables et toujours complémentaires dans leur contribution à l'essor du don d'organes et de la transplantation au Québec, tout particulièrement au cours des cinq dernières années.



D^r Pierre Marsolais, co-lauréat du Grand Prix 2010, et M. Louis Beaulieu, directeur général, Québec-Transplant. Compte tenu de l'absence de D^r Marsolais lors de la remise de prix du 24 novembre 2010, le prix lui a été remis le 12 février 2011, en compagnie des employés de Québec-Transplant lors d'une formation au bureau de Montréal.

Coiffés du titre de médecins « champions » décerné par Québec-Transplant lors du premier forum de la Percée collective en 2006, ils sont des « fleurons de fierté » pour leur hôpital et pour Québec-Transplant par leur engagement, leur travail acharné et par leur rayonnement tant au Québec qu'à l'extérieur.

Extrait du texte de présentation prononcé lors de la remise des prix le 24 novembre 2010





Dans l'ordre habituel :
M. Louis Beaulieu,
directeur général,
Québec-Transplant,
M. Gaston Martin,
lauréat du Prix
ambassadeur,
D^{re} Isabelle Houde,
néphrologue, CHUQ -
Hôtel-Dieu de Québec
et présidente du jury,
D^r Michel Carrier,
directeur médical,
Québec-Transplant et
M^{re} René Dussault,
président du conseil
d'administration,
Québec-Transplant.

PRIX AMBASSADEUR 2010

C'est avec fierté que Québec-Transplant a décerné le **Prix Ambassadeur 2010** à **M. Gaston Martin**. **Ce prix reconnaît une contribution bénévole remarquable à la promotion du don d'organes au Québec.**

Engagé activement dans sa communauté, M. Martin participe à la promotion du don d'organes et de tissus et accompagne des personnes en attente d'une transplantation et des personnes greffées dans les périodes plus difficiles qu'elles traversent.

Greffé du cœur en 2000, notre lauréat est depuis 2007 un bénévole « en or » pour Québec-Transplant, faisant preuve d'une très grande disponibilité pour témoigner de son expérience tantôt dans les médias, tantôt dans des tribunes de gens d'affaires, dans les écoles ou encore dans les hôpitaux. Qu'il s'agisse de ses initiatives ou qu'il appuie les projets d'autres groupes, c'est toujours avec enthousiasme et authenticité qu'il parle des bienfaits de la transplantation et du don d'organes grâce auquel sa vie a été transformée tout comme la qualité de vie de sa famille.

Extrait du texte de présentation prononcé lors de la remise des prix le 24 novembre 2010

Les textes de présentation en version intégrale sont disponibles sur le site internet de Québec-Transplant www.quebec-transplant.qc.ca.

BREF HISTORIQUE...

Lauréats du Grand Prix

2007 : D^{re} Isabelle Houde
2008 : D^r Jean Tchervenkov
2009 : D^r Michel Lallier

Lauréats du Prix Ambassadeur

2007 : M. William Cusano
2008 : M. Richard Tremblay
2009 : M^{me} Lina Cyr



DIAGNOSTIC DE DÉCÈS NEUROLOGIQUE : LA BONNE PRATIQUE SUIT-ELLE LES RECOMMANDATIONS?

Par Claire Duchaine, coordonnatrice-conseillère clinique, Québec-Transplant

Le diagnostic de décès neurologique (DDN) est un acte médical pour lequel des recommandations ont été publiées en 2003¹. Comme le DDN est un prérequis au don d'organes, Québec-Transplant et des cliniciens ont élaboré un formulaire standardisé² afin d'uniformiser la procédure de déclaration de décès neurologique et favoriser l'application des recommandations du Conseil canadien pour le don et la transplantation (CCDT).

Afin de connaître le pourcentage d'utilisation de ce formulaire standardisé, une analyse rétrospective de tous les dossiers de donneurs d'organes de l'Est du Québec a été effectuée pour les années 2005 à 2009, soit pour 219 donneurs d'organes. L'analyse de ces informations a permis de faire quelques constats :

- Le formulaire standardisé a été utilisé dans 88,4 % des cas pour les deux déclarations de DDN. Les deux diagnostics de décès neurologique requis lors d'un don d'organes ont été posés à des moments différents dans 85 % des cas.

¹ Conseil canadien pour le don et la transplantation. *Forum canadien : De l'atteinte cérébrale grave au diagnostic de décès neurologique - compte rendu et recommandations*, 2003.

² www.quebec-transplant.qc.ca/QuebecTransplant_fr/guides.htm

- L'examen neurologique complet a été effectué dans 70,3 % des cas lors du constat de décès par le premier médecin et dans 75,5 % lors du constat par le second médecin. Les réflexes oculocéphaliques ou oculocaloriques sont peu répertoriés, la raison principale étant reliée au traumatisme.
- Le test d'apnée a été complété respectivement dans 88,6% et 79,6%. Les raisons justifiant l'absence de ce test sont l'instabilité hémodynamique, l'hypoxémie, la présence d'hypnosédatifs et le fait d'avoir réalisé un test auxiliaire confirmant le DDN.
- Un test auxiliaire a été nécessaire chez 30% des donneurs d'organes et les facteurs motivant son utilisation sont l'impossibilité de compléter un examen du tronc cérébral, l'instabilité cardio-respiratoire et la présence d'hypnosédatifs. L'examen complémentaire le plus utilisé a été l'angiographie des quatre vaisseaux.

Cette étude nous a permis de constater que, dans l'Est du Québec, il existe une bonne pratique des recommandations du CCDT et que le formulaire standardisé est utilisé adéquatement et dans la majorité des diagnostics de décès neurologique.

COMITÉ FAMILLES

L'APPROCHE DES FAMILLES LORS D'UN DON APRÈS DÉCÈS CARDIOCIRCULATOIRE (DDC)

Par Louise Otis, coordonnatrice-conseillère clinique, Québec-Transplant, et membre du comité familles

Même dans les milieux spécialisés, il arrive que les équipes médicales soient aux prises avec la décision de procéder à un retrait des traitements de maintien des fonctions vitales (TMFV) chez les patients atteints de lésions neurologiques graves, dont la condition est irréversible. Les discussions sont alors engagées avec la famille en tenant compte des volontés du patient si celles-ci sont connues.

Après que la décision du retrait des TMFV ait été prise, l'option du don d'organes peut être présentée à la famille et mise de l'avant si elle est acceptée. Le don après le décès cardiocirculatoire représente une opportunité pour la famille de respecter les volontés de fin de vie exprimées par l'être cher quant au don d'organes.

L'approche de la famille lors d'un don d'organes diffère peu, que ce soit pour un don après un diagnostic de décès neurologique (DDN) ou cardiocirculatoire (DDC).

Faire une demande de don lors d'un décès peut sembler difficile pour les intervenants, ceux-ci craignant d'ajouter plus de douleur à la souffrance de la famille. Pourtant, les familles nous ont exprimé le réconfort apporté par le don et souhaitaient qu'on leur en parle. Pour les professionnels de la santé, participer à un processus de don se révèle souvent une expérience positive empreinte de fierté et de dépassement.

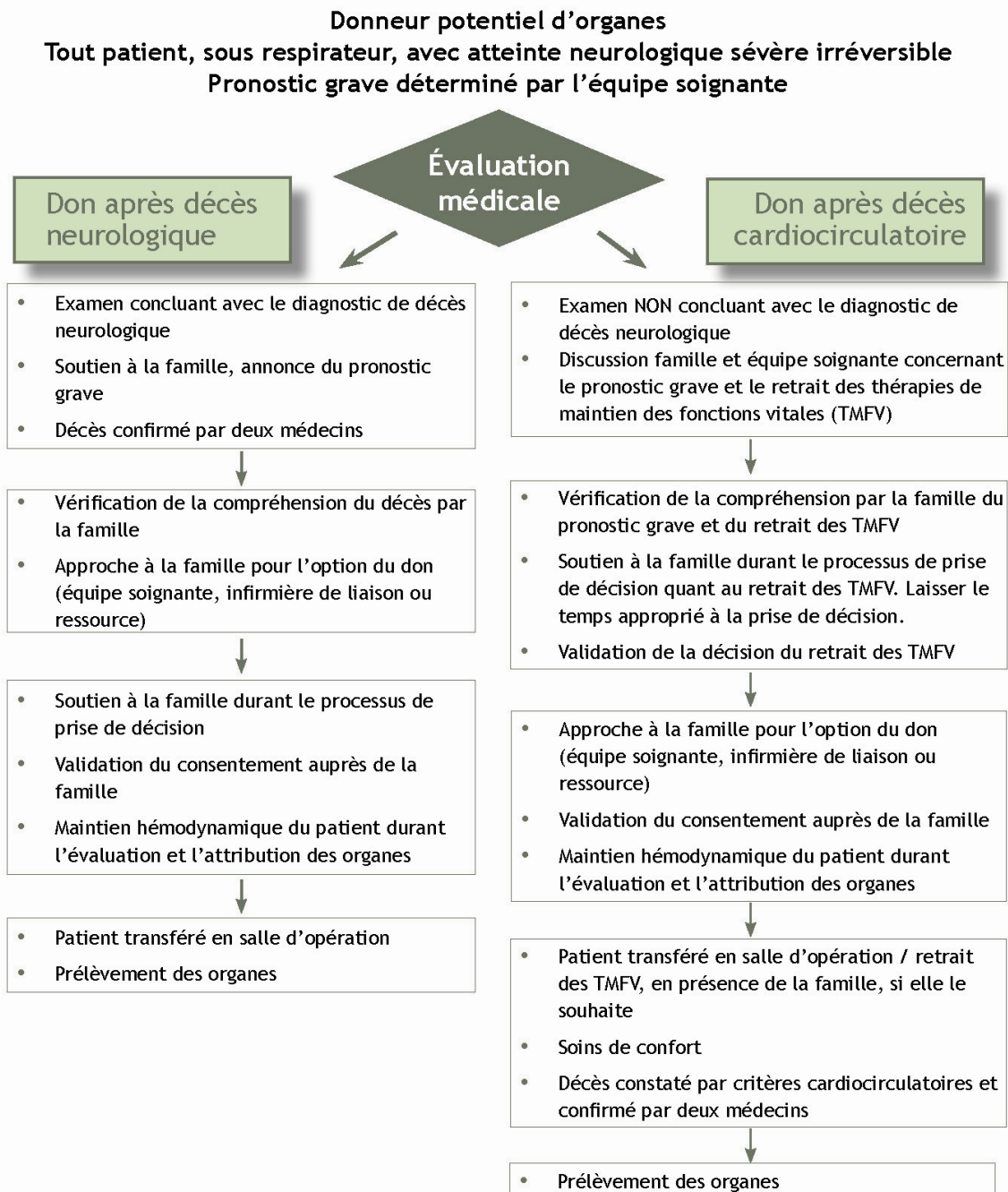


ALGORITHME DU DON D'ORGANES APRÈS LE DÉCÈS

Donneur potentiel d'organes :

Tout patient, sous respirateur, avec atteinte neurologique sévère irréversible

Pronostic grave déterminé par l'équipe soignante



Tiré de : Protocole type destiné au don d'organes après décès cardiocirculatoire (DDC) - Québec-Transplant (Février 2011)

Pour en savoir plus sur l'accompagnement des familles lors d'un don d'organes, consulter le site www.quebec-transplant.qc.ca ou communiquer avec M. Hugues Villeneuve, responsable du développement hospitalier pour formation : hvilleneuve@quebec-transplant.qc.ca ou 514 286-1414, poste 225.



DOCUMENTAIRE SUR LE DON D'ORGANES AU QUÉBEC

Lors de la **Semaine nationale du don d'organes et de tissus**, qui se déroulera du 17 au 24 avril prochain, des activités visant à informer et sensibiliser les professionnels de la santé ainsi que le public se dérouleront partout en province. En voici un aperçu.

Comme par les années précédentes, Québec-Transplant mettra à la disposition des centres hospitaliers un documentaire portant sur le don d'organes qui s'adresse principalement aux professionnels de la santé. Cette année, l'équipe de vidéastes a croqué sur le vif des exemples des meilleures pratiques en don d'organes dans différents centres hospitaliers du Québec. Les thèmes suivants sont abordés :

- l'identification des donneurs
- l'approche à la famille
- le multiculturalisme
- le don d'organes après décès cardiocirculatoire (DDC)



Photo : Yves St-Jean

VISIOCONFÉRENCE PROVINCIALE POUR LES CENTRES HOSPITALIERS : 20 AVRIL 2011

Cette activité interactive est une option intéressante pour les centres n'ayant pas de personne-ressource pour répondre à leurs interrogations sur les sujets qui seront traités dans le court métrage.

À noter à votre agenda :

Quoi : Diffusion du documentaire *Pensez don!* sur les pratiques du don d'organes suivi d'une conférence et de témoignages en direct de l'Hôpital Notre-Dame du CHUM.

Durée : 1 h

Date : Mercredi 20 avril 2011

Heure : 11 h et 12 h

Si vous êtes intéressés à participer à cette activité, veuillez communiquer votre numéro TELUS et vos coordonnées à Catherine Lachance avant le 18 avril 2011 : clachance@quebec-transplant.qc.ca ou (514) 286-1414, poste 230.

Si votre centre hospitalier est intéressé à offrir une de ces activités ou à organiser un kiosque et d'autres activités de sensibilisation, veuillez communiquer avec Québec-Transplant au 514 286-1414, poste 230, pour de plus amples informations.

SAVIEZ-VOUS QUE?

- À peine 1 % de tous les décès survenant en centre hospitalier peut mener au don d'organes.
- Le don d'organes après décès peut se réaliser dans deux circonstances : lors du décès neurologique et, dans certains cas, après un décès cardiocirculatoire, selon un nouveau protocole.
- Le nombre de décès neurologiques diminue, mais le nombre d'organes disponibles augmente, et ce, en raison du développement de protocoles médicaux, ainsi que du partage des meilleures pratiques cliniques.
- Personne n'est exclu d'emblée comme donneur potentiel d'organes – peu importe l'âge, la race, les croyances religieuses, l'orientation sexuelle ou l'état de santé. Tous les donneurs potentiels font l'objet d'une évaluation d'admissibilité par l'équipe soignante.
- Le donneur d'organes le plus âgé au Québec avait 88 ans; le plus jeune avait 48 heures.
- Jusqu'à 8 organes peuvent être prélevés : le cœur, les deux poumons, le foie, le pancréas, les deux reins et l'intestin. Jusqu'à 8 vies peuvent ainsi être sauvées ou améliorées grâce à un seul donneur. Un donneur peut aussi aider 15 autres personnes par le don de tissus.
- Les activités de sensibilisation contribuent à abolir les tabous. Plus on en parle, mieux on comprend et plus éclairée sera notre décision.
- Plus de 9 personnes sur 10 se disaient favorables au don d'organes selon le plus récent sondage effectué par Québec-Transplant en décembre 2009.
- Le nombre de personnes ayant signifié leur consentement, advenant leur décès, est passé de 45 % en 2004 à 55 % en 2008. Cette amélioration est grandement due aux activités de sensibilisation.
- Certains mythes persistent :
 1. Certaines personnes craignent qu'en ayant manifesté leur position favorable au don, si elles devaient se retrouver dans un état critique, on ne fasse pas tout pour les sauver devant l'important besoin d'organes. C'est le devoir des médecins de tout faire pour sauver la vie. Ce n'est que lorsqu'il n'y a plus aucun espoir de guérison ou de survie que la présentation de l'option du don d'organes peut être envisagée.
 2. D'autres craignent de ne pas être « vraiment » mort au moment du prélèvement. Les spécialistes de la transplantation n'interviennent pas avant que les tentatives pour sauver la vie des patients aient échoué, que le diagnostic de décès ait été posé et que le consentement au don d'organes et de tissus ait été confirmé.
 3. Encore, certains craignent de ne pas pouvoir être exposés. Les organes et les tissus sont prélevés par des équipes spécialisées qui s'assurent que tout se déroule dans le respect de la dignité humaine et veillent à ce que l'apparence de la personne n'en soit pas affectée.
- C'est souvent parce qu'elles ignorent la volonté du proche que, dans le doute, certaines familles s'opposent au don d'organes et de tissus.
- Pour la grande majorité des familles qui ont consenti au don d'organes au nom d'un proche, le don a eu un effet bénéfique sur leur deuil.
- On peut donner de son vivant un rein ou une partie de son foie.

**La générosité des
donneurs et de leurs
proches est à la source de
cette chaîne de vie.**

www.signezdon.gouv.qc.ca



**L'IDENTIFICATION DES DONNEURS EN RÉGION :
BRAVO À L'ÉQUIPE DU CENTRE HOSPITALIER DE MATANE**



Photo : Jocelyne Rioux

À l'avant : M^{me} France Tremblay, infirmière (transfert), D^{re} Annie Jauron, M^{me} Nathalie Harvey, inhalothérapeute. À l'arrière : M. Claude Dufresne, ASI, M^{mes} Anne Côté, Marie-Claude Verreault et France Legendre, infirmières.

« Le Centre de santé et de services sociaux de Matane est fier et heureux de souligner le travail exceptionnel de l'équipe de soirée de l'Urgence-Soins intensifs.

En effet, à l'été 2010, grâce à la vigilance des membres de cette équipe, **un donneur potentiel** a pu être reconnu et a ainsi posé le geste le plus généreux qui soit, le don de ses organes et de ses tissus, permettant ainsi à la vie de se poursuivre ou d'améliorer l'état de santé des personnes en besoin de greffe.

C'est dans le plus grand respect de la famille, des processus et du temps que cette équipe a su saisir cette opportunité, et ce, au nom de la vie et de la dignité.

Nous profitons de cet événement pour dire aux professionnels et à la population que **le don d'organes, c'est possible, même en région**. Ce n'est peut-être pas un exploit, mais c'est une très belle réussite. Poursuivons cette sensibilisation en invitant les gens de notre entourage à signer leur carte d'assurance maladie.

La Semaine nationale du don d'organes et de tissus se tiendra cette année du 17 au 24 avril, et soyez assurés que nous serons au rendez-vous, en étant d'abord plus visibles dans notre établissement.

Encore une fois, félicitations et aux noms des **7 receveurs**, merci à chacun de vous. »

Lettre envoyée à l'équipe des soins intensifs du Centre hospitalier de Matane par la Directrice de la Santé physique du Centre hospitalier de Matane, M^{me} Jocelyne Rioux, le 7 décembre 2010.

DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ LAVAL FIERS AMBASSADEURS DU DON D'ORGANES



Photo : Carole Lebeau

Les 22, 23 et 24 février 2011, Québec-Transplant a collaboré à une activité de sensibilisation organisée par des étudiants en santé de l'Université Laval. Plus de 150 personnes ont participé aux diverses activités organisées : conférence médicale, témoignage d'une greffée (M^{me} Lyne Pelletier, ici à gauche), kiosque et même un tirage pour ceux et celles qui acceptaient de répondre à un questionnaire sur leurs connaissances en matière de don d'organes. Une initiative digne de mention!

QUÉBEC-TRANSPLANT, PARTENAIRE DU TOUR DU LAC-SIMON-BMR À VÉLO



Québec-Transplant est heureux de s'associer au Tour du Lac-Simon-BMR dans la région de l'Outaouais pour la première fois cette année et espère ainsi sensibiliser les participants à l'importance du don d'organes et de tissus. Cette collaboration est née de l'initiative des infirmières-ressources en don d'organes et de tissus du CSSS de Gatineau.

Les organisateurs souhaitent attirer 1000 cyclistes. L'an dernier, 773 cyclistes avaient sillonné les routes de la Petite-Nation.

Une équipe de cyclistes aux couleurs du don d'organes se rassemblera également lors de cette journée.



Photo : Annie Leduc

Les organisateurs du Tour du Lac-Simon-BMR portaient fièrement le ruban vert lors de la conférence de presse du 22 février. Ils entouraient ici M^{me} Geneviève Gagnon (vêtue de noir), directrice générale de BMR Groupe Yves Gagnon, et M^{me} Annie Leduc (vêtue de fushia), infirmière-ressource en don d'organes et de tissus au CSSS de Gatineau.

Quoi : 5 randonnées à vélo (8 km, 17 km, 47 km, 73 km et 108 km)

Quand : 5 juin 2011

Où : Chénéville

Pour inscription et informations : www.letourdulacsimonbmr.ca



ÉVÉNEMENTS À VENIR

**SEMAINE NATIONALE DU DON
D'ORGANES ET DE TISSUS 2011**
17 au 24 avril 2011

**RELAIS POSE UN GESTE - 3^e édition
SHERBROOKE**
17 avril 2011

**TOUR DU LAC-SIMON-BMR À VÉLO -
OUTAOUAIS**
5 juin 2011

RAYONNEMENT

Deux articles sur le don après décès cardiocirculatoire (DDC) soumis par des représentants de Québec-Transplant ont été publiés en début d'année respectivement dans la revue *L'Inhalo* et *Perspective infirmière*. Ils sont disponibles pour lecture aux adresses suivantes :



L'Inhalo, numéro de janvier 2011
www.opiq.qc.ca/publications/revue/index.htm



Perspective infirmière, numéro de janvier/février 2011
www.oiiq.org/node/2824

COURSE À RELAIS À SHERBROOKE



La 3^e édition du **Relais Pose un geste** aura lieu le dimanche 17 avril 2011. **Pose un geste** est un organisme qui a pour objectif de promouvoir le don d'organes et de tissus. En plus de la sensibilisation, il organise des activités de financement pour répondre aux besoins des personnes en attente ou greffées.

Quoi : 4 heures de relais autour du Lac des Nations

Quand : Dimanche 17 avril 2011, 9 h

Où : Pavillon Armand-Nadeau du Parc Jacques-Cartier à Sherbrooke

Coût : 120 \$ pour une équipe (composée de 6 membres maximum)

Vous pouvez vous inscrire en ligne jusqu'au 11 avril 2011:

www.eventsonline.ca/events/societe_pose_un_geste/famille.html

TÉMOIGNAGE

UN JEUNE GARÇON BIEN INSPIRANT

Par *Véronique Patoine*, infirmière-ressource à l'HSCM et membre du comité familles

Au retour du travail, une infirmière auxiliaire discute avec son fils d'une conférence-midi sur le don d'organes et de tissus à laquelle elle a assisté sur son lieu de travail. À ce moment, Karine Lavallée ne se doutait sûrement pas de tout ce qui allait en découler.

Se sentant tout de suite interpellé par la cause, **Vincent Bigras**, son jeune garçon de 10 ans, décide de mettre la main à la pâte et de s'impliquer. Il écrit donc une lettre afin de sensibiliser les professeurs et tout le personnel de son école à signer leur carte d'assurance maladie. Son projet, intitulé «Sauver huit vies en une signature» fera boule de neige.

Suivront une conférence dans son école sur le don d'organes et de tissus, afin de sensibiliser les jeunes à cette cause, ainsi qu'un témoignage sur son implication devant les professionnels de l'Hôpital du Sacré-Cœur de Montréal en décembre dernier. Mais plus encore, ce jeune homme a contribué directement au don de cornées d'un de ses proches en rappelant à sa famille la possibilité du don oculaire au moment du décès de leur être cher. Grâce à son intervention, deux personnes ont pu recouvrer la vue.

Devant une si belle implication, le Club Optimiste de Saint-Eustache a rendu hommage à ce jeune garçon en lui remettant le prix Coup de cœur Opti-Jeunesse en novembre 2009.

Maintenant Vincent songe à étendre son projet dans une autre école primaire. Gageons que ce jeune homme continuera d'impressionner tout au long de sa vie... Félicitations **Vincent!**



Photo : Yves St-Jean

Vincent Bigras, entouré de l'équipe de l'HSCM : de gauche à droite, l'abbé Julien Faucher, M^{mes} Anne-Marie Lagacé, Véronique Patoine et Kathy Poulin (rang arrière), infirmières-ressources en don d'organes et de tissus, M. Javier Montero, technicien préleveur chez Héma-Québec et M^{me} Katia Beaudoin, conseillère à la coordination clinique de l'occupation des lits par intérim.